



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 13 janvier 2023

## Communiqué de presse

### La préfecture de Tarn-et-Garonne signe une convention avec VISOV

**Le vendredi 13 janvier 2023, Emilie Saussine, sous-préfète, directrice de cabinet de la préfète de Tarn-et-Garonne et l'association « Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel (VISOV) », ont signé une convention de partenariat pour favoriser la transmission d'informations lors d'épisode de gestion de crise.**

L'association VISOV est la première communauté virtuelle francophone de volontaires numériques en gestion d'urgence. Elle compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, près de 180 citoyens volontaires issus de différents horizons. En cas de crise, les internautes de la communauté se relaient pour assurer la veille numérique et relayer les informations officielles au plus grand nombre. Ils participent à l'utilisation des Médias Sociaux en Gestion d'Urgence (MSGU).

La convention signée aujourd'hui a pour but d'actionner ce réseau de soutien afin de faciliter la gestion de crise par deux leviers : d'une part, la collecte et la production d'informations sur une crise en cours et d'autre part, la diffusion et le partage des informations et conseils de comportement en lien avec cette crise.

#### Mise en œuvre de la convention

Le dispositif peut-être utilisé à tout moment lors d'une crise, soit à l'initiative de la préfecture, lorsque le centre opérationnel départemental (COD) est activé, soit par l'équipe de soutien opérationnel virtuel (dénommée ESOV) qui réalise une veille.

L'équipe VISOV est mobilisée principalement :

- pour fournir une remontée de l'information pertinente issue des médias sociaux vers les gestionnaires de crise ;
- pour fournir une cartographie collaborative de ces remontées dont l'accès peut éventuellement être public ;
- pour assurer, à l'aide de ses propres comptes sur les médias sociaux, la diffusion d'informations, notamment concernant les comportements de prudence, les consignes de mise en sécurité ou toute information relative aux moyens d'atténuation de la crise mis à la disposition de la population ;
- pour relayer à l'aide de ces mêmes comptes les appels à la solidarité.

La Préfecture se félicite d'un tel partenariat qui permettra de renforcer la réactivité des acteurs de la gestion de crise afin d'assurer la sécurité de tous.